

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 13 octobre 2023

Présents : Anne D, Antoine, Gaëlle, Yoann, Anne B, Mathieu, Matéo et Anne R.

- Retours sur quelques dysfonctionnements :

Démontage et nettoyage des prises : trop peu de monde ; revoir l'organisation et la communication, surtout si ce sont des jours de semaines. Pas d'ouverture tout public dans ce cas en soirée pour que les adhérents puissent donner un coup de main. Yoann qui est responsable de la salle, veut bien être responsable des ouvertures. Il a déjà proposé un document. Il faut faire un groupe de personnes habilitées à ouvrir, et inciter à se former. Rukmini souhaiterait que l'on fasse aussi appel à des prestataires. Le bureau ne l'envisage pas pour le moment, à cause du coût. Quand il y a du démontage, il faut que la salle soit fermée.

Carte 10 entrées : ne pas en faire bénéficier des non adhérents si la carte a été payé par un adhérent (pas le même tarif).

Problème d'assurance : quelle conduite à tenir si pas de certificat stipulant l'escalade ? : Il est décidé l'obligation de prendre l'assurance base si la personne n'a pas de document mentionnant que l'escalade est couverte par son assurance responsabilité civile.

Mathieu va demander à Rukmini de rappeler les familles concernées ce début de saison pour prendre l'assurance base.

Lors des ouvertures tout public, penser à refaire systématiquement redater et resigner le feuille de première visite.

Internet ne marche pas correctement ; idem pour l'imprimante.

- Elections du bureau :

Président : Antoine GAYON (vote à l'unanimité)

Trésorier : Mathieu GRACIA (vote à l'unanimité)

Secrétaire : Anne ROUANET (vote à l'unanimité)

Vice-secrétaire : Anne BAUMANN (vote à l'unanimité)

Chargé des infrastructures et chargé de communication : Yoann MURE

Référent des adhérents ; vice responsable communication : Matéo BILLERET

Référent école d'escalade : Mathieu Gracia

Référente communication avec la mairie et évènementiel : Anne D

- Compétition départementale de vitesse : 17 décembre

Voir avec la Communauté de communes s'il pourrait nous prêter la sono.

Prévoir une buvette.

Antoine doit contacter Philippe pour discussion des passages de passeports le même jour.

- Moments d'échange entre adhérents : Il est proposé de recommencer à faire des soirées conviviales, type grimpe puis auberge espagnole certains vendredis soirs, pour permettre aux adhérents de se rencontrer, voir de se prévoir entre eux des sorties le week-end.
- Penser à changer le code de la salle et à communiquer.
- Point sur les licences : 263 adhérents avaient été comptabilisés en fin de saison dernière ; Actuellement, on est à 161 adhérents dont 110 mineurs pour ce début d'année, soit environ 30 adhérents de moins (surtout des écoles d'escalade) à la même période l'année dernière.
Est proposé de faire un mail de relance aux anciens adhérents, pour essayer de remplir les créneaux du mardi soir et du samedi matin, en répondant au mieux aux besoins (créneaux famille par exemple).
Anne D peut rediffuser à l'office de tourisme de Montréjeau.
- Sorties falaise : Une demande de bourse club à été faite auprès de la ligue Occitanie. Nicolas est volontaire pour encadrer des sorties (250 € la journée) : participation de 8 ou 10 € par grimpeur, un peu par le club et le reste par la bourse, si elle est acceptée, le coût serait donc réparti de la façon suivante : 100 € des adhérents + 50 € du club + 100 € de la bourse, auxquels il faudrait ajouter d'éventuels frais de déplacements.
Antoine pense faire revenir des anciens, Franck et Adrien sont initiateurs SNE. On va proposer d'offrir les licences à ces deux anciens adhérents contre encadrements de sorties falaise.
- Un point sur les finances : 5 749 € compte courant et 10 000 € sur le livret bleu.

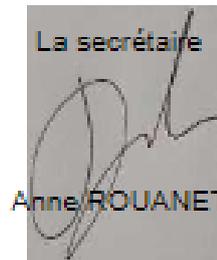
Le 13/10/2023

Le président



Antoine GAYON

La secrétaire



Anne ROUANET